

### Réseau ARPEGE

Maison Des Adolescents du Gard  
15 Rue Sainte Anne 30900 NIMES

Entrée public : 34 Ter Rue Florian,  
30900 NIMES

04 66 84 86 39 /  
contact.arpege@mda30.com

« La Gazette du Réseau Arpège », éditée tous les trimestres, se veut être un support permettant d'initier une lecture partagée du travail en réseau et d'identifier des ressources professionnelles et partenariales activées auprès des adolescents et des jeunes adultes.

Cette année, le Réseau a choisi le thème « Santé/Justice » comme axe de travail se déclinant au travers de différentes réflexions et de projets menés avec les partenaires.

Dans ce numéro, nous vous proposons de revenir sur un projet mené conjointement avec la PJJ et le Réseau. Il s'agit de l'animation d'un atelier à destination de professionnels des réseaux et leurs partenaires, lors des deuxièmes Rencontres des réseaux de santé jeunes à Toulouse, qui se sont déroulées les 16 et 17 novembre 2017.

### L'ATELIER «LES ADOLESCENTS VICTIMES ET AUTEURS DE VIOLENCES»

Cet atelier a été élaboré et animé conjointement par les professionnels des Services Territorial Educatif en Milieu Ouvert de Nimes et de Réseau Arpège ; Nadine BOURGNE, Responsable d'Unité Educative (PJJ) et Emilie RAYNAL, Educatrice (PJJ et Réseau), Sophie ALLA, Responsable Coordinatrice (Réseau), Mélanie MAGNIN, Psychologue (Réseau).

Le point de départ de cet atelier est un double constat partagé entre le Réseau et la PJJ :

- Les adolescents victimes d'infraction interpellent la Loi en devenant auteurs.
- Une locution « Cet adolescent ne relève plus du soin mais de la Justice » (qui marche aussi avec « cet adolescent ne relève plus de l'ASE mais de la Justice »)

A partir de ce double constat, nous avons proposé une réflexion menée à partir de l'analyse clinique de situations d'adolescents incluses dans le Réseau et accompagnées par la PJJ.

### LE RÉSEAU EST SOUTENU PAR :



Espace des Diversités et de la Laïcité  
38, rue d'Aubuisson - 31000 Toulouse

Toulouse les 16 et 17  
novembre 2017

### 2<sup>e</sup> rencontres des réseaux de Santé JEUNES

#### Les pratiques au sein des réseaux adolescents : entre souplesse et radicalité

La **radicalité adolescente** dans sa version djihadiste occupe tout l'espace médiatique et mobilise tous les services de l'État, au point de réintroduire l'obligation d'autorisation parentale pour la sortie du territoire des mineurs qui avait été abandonnée bien avant la création de l'espace Schengen. Faut-il que la dérive de quelques centaines d'adolescents bien souvent majeurs, appuyée sur une idéologie totalitaire, ait été vécue comme barbare et moyenâgeuse pour que les pouvoirs publics aient été conduits à prendre des mesures de contrainte qui touchent plusieurs millions d'adolescents ? Depuis plus d'un siècle, les voyages initiés en pays étrangers font partie de la jeunesse au point qu'ils la « forment ». Or, la radicalité est une constante de l'adolescence : « être jeune et ne pas être révolutionnaire est une contradiction quasi biologique » disait le président Salvador Allende en 1972 ! Les adultes – parents, éducateurs, politiques – ne doivent pas se tromper de cible au risque de laisser se développer une « sorte de haine » de l'adolescence. En effet, la jeunesse a toujours provoqué des réponses intenses et parfois contradictoires du monde adulte. Entre fascination, au point d'en adopter les codes langagiers et vestimentaires à tout âge, et sentiment de menace qui nourrit des contre-attitudes négatives et volonté de contrôle, les positions adultes oscillent.

Ainsi, les **nouvelles technologies** de l'information ont, cette dernière décennie, actualisé ces tensions. La web génération inquiète, fait peur, elle maîtrise mieux que leurs parents les nouveaux moyens de communication informatiques et les relations virtuelles que les jeunes entretiennent sont moins contrôlables que

« les mauvaises fréquentations ». Peu sont addicts à internet mais nombreux sont ceux qui utilisent l'ordinateur pour se séparer des parents et s'identifier à un groupe de pairs. Les réseaux sociaux font place à des relations virtuelles qu'entretiennent les adolescents, mais pas seulement, et constituent un nouveau groupe de pairs. Cette compulsion informatique est le plus souvent un rite de passage et, sans le dire, les parents s'en doutent bien : ce sont eux qui offrent le premier smartphone à l'âge du collège, comme dans la génération précédente on offrait une montre pour la communion solennelle !

Les Agences Régionales de Santé ont financé les réseaux adolescence comme réseaux de santé et elles voudraient que ces réseaux entrent dans les **protocoles de territoire**. Comment répondre à cette commande justifiée, en gardant la souplesse nécessaire pour aider les équipes qui sont confrontées aux adolescents à difficultés multiples, ceux là même qui, par leurs conduites transgressives et renouvelées, épuisent les savoir-faire et les logiques institutionnelles ? Comment les réseaux peuvent-ils rester « tiers externe », donc suffisamment distants pour aider à affiner la clinique et améliorer les prises en charge, et, dans le même temps, répondre à des logiques de santé publique ?

Pendant les deux journées de la rencontre nationale, à partir de ces trois axes de réflexion déclinés dans le champ de l'adolescence, on témoignera des stratégies de réseau et on entendra les points de vue divers des équipes qui les composent.

### 2<sup>e</sup> rencontres des réseaux de Santé JEUNES

#### PROGRAMME

À l'Espace des Diversités et de la Laïcité – 38, rue d'Aubuisson – 31000 Toulouse

#### JEUDI 16 NOVEMBRE 2017

##### 14 - 17h // Conférences plénières

**De l'extime à l'extrémisme : processus de radicalisation des jeunes au cœur des réseaux sociaux**

**M. Séraphin ALAVA**

Professeur en sciences de l'éducation, chercheur à l'Unité Mixte EFTS et membre de l'équipe « Radicalités et régulations » de la Maison des sciences de l'Homme de Toulouse ; pilote du Rapport Unesco sur les liens entre radicalisation et médias sociaux ; membre de l'équipe scientifique de la chaire Unesco de prévention de la radicalisation.

**Le travail clinique à l'épreuve du réseau : les conditions de la mobilisation de l'intelligence au travail des professionnels de l'adolescence**

**Mme Béatrice EDREI**

Psychologue clinicienne, psychodynamicienne du travail ; chercheur associée au laboratoire de Psychologie Clinique, Psychopathologie et Psychanalyse" (PCPP) - Paris Descartes ; membre de l'AIASPT (Association Internationale des Spécialistes en Psychodynamique du Travail) ; chaire Psychanalyse, Santé, Travail, CNAM Paris.

#### VENDREDI 17 NOVEMBRE 2017

##### 8h30 // Accueil - Café

##### 9h00 - 12h // Ateliers

Atelier 1 : **Réseaux et partenaires**

Atelier 2 : **Radicalisation, emprise, idéal**

Atelier 3 : **Les organisations et le lien avec la tutelle**

##### 14h - 16h30 - // Conférences plénières

**De l'emprise familiale à l'emprise doctrinaire**

**M. Serge HEFEZ**

Psychiatre des hôpitaux, unité de thérapie familiale, Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Hôpital de la Pitié Salpêtrière, Paris.

**Quel(s) apport(s) d'une approche de l'éthique de la vulnérabilité pour l'élaboration d'une politique de santé des adolescents ?**

**M. Jean-Jacques MORFOISSE**

Directeur-adjoint ARS Occitanie.

Association LA RAISON DES ADOS  
20 rue de la Banque  
82000 Montauban  
05 53 91 00 10  
laraisondesados@orange.fr

**RAP31**  
Réseau Adolescence Partenariat 31  
16 rue Riquet  
31000 Toulouse  
05 61 51 41 40  
reseau.rap31@gmail.com

**DU RISQUE DU CLIVAGE ...**

Un clivage est observé au sein des politiques jeunesse dédiées aux adolescents, scindant les missions en direction des victimes et des auteurs. Pour exemple, l'ordonnance du 2 février 1945 qui fonde l'intervention de la PJJ est nommée « relative à l'enfance délinquante ». « La mission de la PJJ d'éducation et de prévention est spécifiée « auprès des mineurs délinquants ou en danger », comme s'il s'agissait d'adolescents différents. Dans la loi sur la Protection de l'Enfance, il est question « de mineur en danger ». La mission de l'ASE est « de venir en aide aux enfants et à leur famille par des actions de prévention individuelle ou collective, de protection et de lutte contre la maltraitance ». Ces textes sont rédigés comme si les adolescents accompagnés par les institutions étaient soit en danger, soit dans la délinquance, mais ne pouvaient l'être en même temps.

Le clivage se retrouve aussi dans les pratiques institutionnelles, lorsque face au sentiment d'échec ou d'impuissance auprès d'un adolescent, on fait appel au « psy », au psychiatre, au psychologue, à l'administration d'un traitement médicamenteux, pouvant résoudre la complexité sur un coup de « baguette magique », comme s'il suffisait qu'il parle ou qu'il prenne un médicament pour s'assagir.

Cette approche clivante peut générer de la rupture ou du séquençage dans les accompagnements, qui amène plusieurs questionnements : Comment co-accompagner ces adolescents qui convoquent la justice sur le volet de la protection et de la sanction ?

Quels seraient les outils à construire pour dépasser les clivages ? Ces adolescents qui convoquent la Justice sur ces deux volets, viennent aussi interroger la capacité des institutions à se décaler, à faire ensemble, à partager vers l'élaboration d'un projet global de l'adolescent, et de fait le partage d'informations. Quelles modalités de partage ?

Différents types de violences sont observées dans le travail avec ces adolescents : violences (physiques, sexuelles) non reconnues par la justice, violences d'un système familial négligent, violences institutionnelles ... autant de formes de violences dont l'adolescent peut-être victime. Avant de pouvoir accéder à la responsabilité de ses actes, il s'agirait de s'interroger sur le parcours de vie de ces adolescents, les traumas familiaux et leurs transmissions.

Comment réagissent les institutions face à ces violences, agies, subies, visibles, non visibles ?

« Affronter la complexité, c'est écouter en même temps l'adolescent placé, l'élève en échec, le cas social, le gars du quartier, le mineur délinquant, le stagiaire en insertion, le patient... mais aussi en même temps écouter le sujet interactif, sensible qui sommeille chez chaque adolescent. C'est affronter son monde interne en tant qu'il nous renseigne sur le monde externe - et vice versa »

**Daniel DERIVOIS, Les adolescents victimes/délinquants : observer, écouter, comprendre accompagner.**

**... AU TRAVAIL EN RÉSEAU : UN CADRE PROPICE POUR CES SITUATIONS ?**

**Le Réseau propose des espaces interinstitutionnels, animé et fait un travail sur l'écrit.**

**Ainsi l'outil parcours de vie du Réseau (cf. présenté dans le numéro spécial de la Gazette), vient mettre au travail le clivage de l'adolescent victime/ auteur en permettant d'identifier, avec les observations de chaque professionnel, de chaque institution, les mécanismes, le processus ayant mené à un passage à l'acte, en le resituant dans un espace/ temps identifié. Il permet de mieux saisir quelle est la fonction du trauma dans le système familial.**

**Travailler en réseau implique nécessairement la notion de partage : des informations, de nos points de vue, de suggestions, parfois même de ressentis... et d'un risque ! Celui d'accueillir cet adolescent en grande souffrance, l'issue de cet accompagnement étant incertaine tant pour lui-même que pour le reste du groupe. Mais un risque est évité, celui de se retrouver seul dans la situation, l'équipe du réseau pouvant être présente tant qu'au moins un professionnel sera concerné. Tous les intervenants présents autour d'un adolescent en ont une connaissance. Cet ensemble de connaissances, réélabore dans un espace collectif interinstitutionnel, constitue un maillage soutenu et sécurisant, tant pour les professionnels qui peuvent alors s'autoriser à prendre le risque de cet accompagnement, que pour le jeune et sa famille.**

**Le travail en réseau met au travail aussi la temporalité, notion qui percute les pratiques professionnelles dans la mission d'accompagnement des adolescents : le temps judiciaire, le temps de l'adolescent, le temps éducatif, le temps de la victime, de l'auteur... Toutes ces temporalités sont différentes. Nous faisons aussi le constat que pour un même adolescent, la réponse pénale intervient souvent plus vite que pour la réponse de sa protection, lorsqu'il a été victime.**

**Le Réseau organise des espaces de collaboration où chacun vient témoigner de sa place, des observations et des analyses de la situation de l'adolescent, du côté de son institution, dans une approche singulière. Ainsi s'engage l'élaboration d'un projet global où chacun peut étayer son intervention.**

**BIBLIOGRAPHIE**

**Les adolescents victimes/délinquants : observer écouter comprendre accompagner**, Daniel DERIVOIS, Loïck M. VILLERBU (Préfacier), Michel BORN (Postfacier), Editions de Boeck, Bruxelles, 2010

**Soigner les auteurs d'infractions sexuelles**, Revue Santé Mentale, Marion PERROT, Khadija CHAHRAOUI et Bernard SAVIN, Editions Santé Mentale, 2017.

**Juger, réprimer, accompagner** Essai sur la morale de l'État, Didier FASSIN, Editions SEUIL, 2013.

**Les familles qui ont la tête à l'envers**, Revivre après un traumatisme familial, Robert NEUBURGER, Editions Odile Jacob, 2017.

**L'approche systémique de l'agresseur sexuel intra-familial avec sa famille,**

